



Conseil communal de Servion

Procès-verbal de la séance du 27 juin 2016

Président :	M. Olivier Bonvin	
Secrétaire :	Mme Philippa King Rojo	
Scrutateurs :	Mme Ruth Fasel	
	M. Serge Theintz	
Ouverture de la séance :	20h00	
Nombre de conseillers :	Assermentés :	48
	Quorum :	25
	Présents :	35
	Excusés :	9
	Absents :	4
	Assermentés en séance :	-
	Majorité de séance :	18
1. Approbation de l'ordre du jour et du procès verbal de la séance du 23 mai 2016	<p>Au point 7 de la page 4 du procès-verbal, comme relevé par M. François Guignet, il s'agit de corriger le mot « arrêt ». M. Alvaro Martins s'était enquis du projet de l'abribus prévu à côté du théâtre, et non de l'arrêt de bus.</p> <p>L'ordre du jour ainsi que le procès-verbal sont approuvés à la majorité avec deux abstentions.</p>	
2. Communications du Bureau du conseil	<p>Le président s'excuse pour le désagrément causé par l'envoi des préavis pour la séance. La taille des fichiers s'est avérée trop grande pour un envoi par courrier électronique et il a été nécessaire d'employer l'application de bureau, Dropbox.</p> <p>Il annonce que le décompte des frais des commissions et des jetons de présence sera fait à la fin du mois.</p> <p>La prochaine séance du conseil communal aura lieu le lundi 10 octobre 2016, puis la suivante, dernière de l'an, le vendredi 9 décembre 2016.</p>	
3. Préavis n° 03/2016 – Comptes et rapport de gestion 2015	<p>Rapportant pour la commission de gestion, M. Daniele Sculatti résume les points saillants du rapport de gestion 2016, ainsi que de l'analyse financière établis par la fiduciaire Pierre Busset à la Tour-de-Peilz.</p> <p>Il en ressort une différence de 9% constatée au niveau du taux de couverture pour la rétrocession des ordures ménagères et des déchets. Celle-ci est néanmoins compensée par les autres taxes et impôts, mais la situation serait mieux équilibrée si, au lieu de mettre certains déchets dans les déchets encombrants, les citoyens employaient des sacs</p>	

	<p>poubelles.</p> <p>Malgré la prudence exercée par la municipalité, les entrées des impôts ne sont pas celles escomptées. Les informations émises par l'Etat à cet effet n'étaient pas réalistes.</p> <p>Les différentes constructions terminées ou entamées restent dans la limite des crédits accordés.</p> <p>Au niveau des emprunts, les plafonds d'endettement et de cautionnement devront être redéfinis pour la prochaine législature.</p> <p>Le résultat montre un excédent de revenus alors que le budget 2015 prévoyait un excédent de charges.</p> <p>Personne ne demandant la parole, le préavis est mis au vote et le rapport de gestion, le rapport de révision et les comptes approuvés à l'unanimité.</p>
<p>4. Communications de la Municipalité</p>	<p>Le syndic, M. Cédric Matthey, remercie tout le conseil, ainsi que le président et la secrétaire, Mme Philippa King Rojo, pour le travail accompli, dans une bonne entente, durant cette législature. Il remercie également le personnel administratif ainsi que celui de la voirie pour leur travail dévoué.</p> <p>Pendant cette législature, trois municipaux ont démissionné. Il y a eu 54 préavis, quelques grands et coûteux chantiers, une entame de vente de trois parcelles, la construction de divers trottoirs, d'une grande place de parc à Les Cullayes ainsi que d'un skate-park.</p> <p>La prochaine législature verra la construction de places de stationnement, d'une zone de 20 km/h (« zone de rencontre ») ; une nouvelle affectation des classes d'école de Les Cullayes et de Servion ; la construction d'un collecteur des eaux usées dans le quartier Aux Channey.</p> <p>Il annonce que le samedi 2 juillet, la route devant le Tropicarium sera fermée pour permettre de terminer la pose du bitume. Le transit ne sera pas possible entre Les Cullayes et la déchetterie, mais le Zoo restera accessible en passant par Servion.</p> <p>Les festivités du 1er août démarreront à 10h avec une randonnée pédestre, puis un tournoi de pétanque. Il sera possible de manger sur place à Les Cullayes à midi. Un concert de la Fanfare Mézières est prévu à 17h30.</p> <p>La sortie des aînés a lieu le 8 septembre. Si la fête à Servion est annulée, celle du vin cuit aura lieu les 7 et 8 octobre. Les bureaux communaux seront fermés du 1 au 12 août.</p> <p>Mme Monique Ries, municipale, ajoute que pour les besoins des habitants de Les Cullayes, à partir de jeudi soir, il y aura quelques containers disponibles sur place pour les sacs blancs.</p>
<p>5. Propositions individuelles et divers</p>	<p>M. Marcel Ries demande si d'autres cas de frênes malades ont été constatés. M. René Padrun, municipal, lui répond que des arbres ont été découverts le long du chemin des Moures ainsi que sur le chemin qui part en direction de l'ancienne décharge. Il ajoute que pour des raisons de responsabilité, même si les arbres se trouvent en terrain privé, il incombe à la municipalité de les faire abattre.</p>

	<p>M. M. Ries demande si l'impôt foncier, envoyé cette année à fin juin, va continuer à être expédié à cette période. Le syndic lui répond par l'affirmative. Pour espacer l'envoi des factures, la décision a été prise d'envoyer celle de l'épuration des eaux et des collecteurs en fin de l'année et celle de l'impôt foncier au mois de juin.</p> <p>M. Philippe Chaubert s'adresse au président sortant. Lui proférant ses remerciements pour le travail accompli durant cette législature, il lui présente deux bouteilles à étiquette vaudoise. Dorénavant, lui dit-il, pour le Bureau de la prochaine législature, lorsqu'il s'agira de vin, le blanc ne sera plus valaisan, mais vaudois.</p> <p>M. Daniel Weisser lui réplique : « Mais ce sera du Bonvin ! »</p>
Clôture de la séance :	Le président lève la séance à 20h25.